

Pour son 150^e anniversaire, l'orgue se refait une beauté

C'est au printemps 1872, début de la III^e République instaurée à la suite de la guerre de 1870, qu'arriva en l'église de La Baume l'orgue construit par la manufacture de grandes orgues et d'harmoniums "Merklin et Schutze" à Paris.

C'est grâce à une souscription publique ouverte par le curé de l'époque ; l'abbé Cathand que cet orgue a pu rejoindre le village. Les organistes successifs furent Germaine Degrange et François Morand.

On peut estimer que cet orgue a été réalisé dans le style du Second Empire et cela se vérifie lorsque l'instrument est entendu dans l'église qui possède une admirable acoustique.

Interpréter des mélodies de Lefébure-Wély (pianiste, organiste, compositeur français du XIX^e siècle) et ses contemporains est un pur délice à l'oreille des auditeurs. Composé de six jeux sur un clavier, de 56 notes, on dénombre 396 tuyaux dont cinq jeux de fonds et un jeu d'anches ; la trompette.

Les particularités de cet orgue sont nombreuses ; d'une part le clavier est transpositeur comme sur un harmonium ; ce qui signifie que l'organiste peut s'adapter immédiatement aux changements de ton demandés par le curé ou la chorale.

D'autre part, avant l'arrivée de l'électricité, l'organiste avait le choix entre l'aide d'un pompier actionnant une pompe à bras ou une pédale proche des



Classé monument historique depuis le 1er avril 1985, c'est l'orgue le plus ancien de la manufacture "Merklin et Schutze" en Haute-Savoie. Photo DR

ces dominicaux.

En Haute-Savoie, il fait partie des orgues protégés au titre des monuments historiques, comme ceux de Rumilly, Annecy, Sallanches, La Roche sur Foron, Morzine et Saint-Jean-d'Aulps.

Relevage de l'instrument

Après des années de silence, cet orgue plein d'un charme rappelant l'époque des crinolines aux temps de l'Impératrice Eugénie, fêtera ses 150 ans d'existence sans avoir subi de problèmes particuliers.

C'est pourquoi la commune, qui est propriétaire de l'instrument, souhaiterait lui rendre

maire de la Baume et Jean-Bernard Lemoine, organiste de Thônes, membre de l'association des organistes Romands et de la fédération française des amis de l'orgue, se sont donc retrouvés afin d'évoquer « un relevage de l'instrument » c'est-à-dire une révision faite par un facteur d'orgue. Cette opération comprend notamment la dépose de toute la tuyauterie de l'instrument et le dépoussiérage (soufflage) des tuyaux.

Une commission verra le jour à l'automne afin de lancer ce projet qui permettra de valoriser l'harmonium voulu par le curé Cathand afin d'honorer